

Description de l'action

Le diabète de type 2 est la maladie visée

Ce sont les praticiens du centre et les professionnels libéraux de la Ville qui recrutent les patients. Le patient est ensuite orienté vers l'infirmière qui se charge de lui programmer un premier entretien (avec la diététicienne ou l'infirmière) afin de définir ses besoins.

A ce jour, quatre « ateliers » seront proposés ou envisagés :

- Atelier sur le diabète : explication sur la maladie et sur les traitements (comprendre la maladie, vivre avec une maladie chronique, silencieuse et savoir pourquoi prendre un traitement).
- Atelier sur les complications possibles-explication et mise à jour des connaissances des patients sur les risques de complications liées au diabète (dentaire, OPH, cardio...)
- Ateliers sur l'alimentation : équilibre alimentaire/diabète et Ramadan/alimentation saine et petit budget.
- Atelier sur le pied diabétique-Quelles chaussures, quels soins ?

■ Période

Depuis 2014

■ Echelle de territoire concernée

La commune

■ Porteur/pilote principal

Le Centre de Santé Municipal

■ Rôle de la collectivité

Pilotage de l'action en s'appuyant sur le Pôle Ressources Régional en ETP

■ Budget

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 8 000 €

Contribution de votre collectivité : 2 000 €

Principaux partenaires financiers : ARS : 6 000 €

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Ce programme cible les personnes pour qui les différentes dimensions de leur maladie ne sont pas forcément bien assimilées afin de leur donner une plus grande autonomie et place dans la prise en charge de cette maladie chronique

■ Pour plus d'informations

Pauline Legros, Infirmière coordinatrice ETP, plegros@mairie-conflans.fr